TYPE DE DOCUMENT: Communique de Presse
DATE : 18/11/26

La Côte d'Ivoire poursuit sa stratégie de financement durable avec la révision de son cadre ESG

Dans le cadre de sa stratégie de développement durable et inclusif, la Côte d'Ivoire, à travers le Ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, a procédé à l'actualisation de son Document-Cadre de la Finance Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG). Ce document définit les catégories de projets pouvant être financées par des instruments verts, sociaux ou durables. Il couvre notamment des projets sociaux liés à l'accès aux infrastructures, aux services essentiels et à l'emploi, ainsi que de projets verts dans les domaines de la lutte contre la pollution et des énergies renouvelables.

Dans sa Second Party Opinion (SPO) publiée le 17 novembre 2026, S&P Global Ratings a confirmé l'alignement du cadre avec les référentiels de l'ICMA applicables aux obligations vertes, sociales et durables, ainsi qu'avec les principes des prêts verts et sociaux de la LMA. Cette évaluation indépendante conforte les engagements de la République en matière de transparence, de suivi de l'utilisation des fonds et de publication de rapports d'allocation et d'impact.

Cette révision s'inscrit dans la continuité de la stratégie engagée en 2021 avec la publication du Document-Cadre ESG et sa première actualisation en 2023. La République a depuis mobilisé plus de 4 milliards de dollars de financements labellisés ESG, notamment à travers son Eurobond ESG inaugural de 1,1 milliard de dollars émis en 2024. Ce nouveau Document-Cadre traduit ainsi la volonté de la Côte d'Ivoire de poursuivre la diversification de ses sources de financement, en cohérence avec les priorités du Plan National de Développement (PND) 2026-2030, tout en consolidant sa position de référence en matière de finance durable sur le continent africain.